

Centenaire de la création de l'UNC

Allocation d'Isabelle RAUCH, Députée de la Moselle

(Hayange, le 9 septembre 2018)

Je salue les autorités civiles, militaires et religieuses présentes.

J'ai tenu à marquer, par ma présence et par ces quelques mots, ces cent ans d'existence de l'Union Nationale des Combattants, qui coïncident avec le Centenaire de la Grande Guerre, et de commémorer la mémoire de son créateur, le père Daniel Brottier, de son illustre cofondateur, Georges Clémenceau, et de son premier Président, le Général Léon Durand.

En ma qualité de fille et petite-fille de militaire, décoré de la Légion d'Honneur, je sais ce que nous devons aux combattants pour le drapeau. Je sais aussi ce que nous vous devons, à vous, qui entretenez la flamme du souvenir, le devoir de mémoire et l'attachement aux petits et grands héros de la liberté.

En ma qualité de parlementaire, à vos côtés, j'œuvre, depuis mon élection, à la reconnaissance de vos droits, avec un certain succès concernant la reconnaissance du statut d'ancien combattant aux soldats français présents en Algérie entre 1962 et 1964, et les mesures budgétaires qui l'accompagne que nous nous apprêtons à voter dans le cadre du budget 2019.

Avec aussi de la ténacité à poursuivre l'action en faveur de la reconnaissance des patriotes résistants à l'occupation en Alsace et en Moselle durant la seconde guerre mondiale.

Nous avons également décidé de l'harmonisation des pensions de réversion des conjointes de militaires rayés des contrôles avant le 3 août 1962 avec celles des conjointes de militaires rayés des contrôles après, ainsi que de la revalorisation des droits des anciens combattants supplétifs.

Pour cette année 2018, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, nous avons augmenté de 25% les crédits dédiés à la mémoire des conflits, notamment en attribuant plus de 10 millions d'euros aux cérémonies du centenaire et plus de 12 millions d'euros pour la valorisation des nécropoles nationales et des hauts lieux de mémoire.

En lien avec une hausse historique du budget des armées en 2019, qui va se poursuivre dans le cadre de la loi de programmation militaire, le Gouvernement et la majorité souhaitent marquer non seulement un fort soutien au monde combattant sous toutes ses facettes, mais également leur attachement à la défense de nos valeurs et de notre influence dans notre monde.

J'attache de l'importance à l'UNC et à ses actions car, au delà d'être des porteurs de mémoire, vous êtes également des porteurs de valeurs :

- celle d'une Nation regroupée derrière son drapeau ;
- celles de notre devise, qui impose une défense inconditionnelle de notre liberté, de l'égalité entre tous et de notre attachement à la fraternité, celle des armes, mais également celle de tous les jours dans nos sociétés rongées par l'individualisme et le repli sur soi ;
- celle du combat contre toutes les formes de totalitarisme, qui contredisent ce que nous sommes, ce que nous avons vocation à être ensemble, et pour lequel trop de sang a coulé pour que nous ayons la lâcheté de les laisser réapparaître.

Ces valeurs que nous partageons ne sont pas la priorité ou l'apanage de tel ou tel camp. Ils sont un héritage commun dont nous n'avons que l'usufruit, mais aussi le devoir de le transmettre aux générations à venir.

Il me reste à souhaiter un très bel anniversaire à l'Union nationale des combattants et à ses sections, en vous remerciant chaleureusement pour votre action et pour votre invitation.